

# FORMATION DES MEMBRES DU CSE ET DE LA CSSCT

## Renouvellement de mandat

**ACTU**  
Loi du 2 août  
2021

### PROGRAMME

#### Comprendre les documents financiers de l'entreprise

- Lire et analyser le compte de résultat de l'entreprise
- Comprendre et interpréter le bilan de l'entreprise

#### L'information préalable du CSE

- La BDES
- Les indicateurs de l'entreprise

#### Atelier

- Procédures activant les différents droits d'alerte > économiques, en cas de dangers grave et imminent, en cas d'atteinte au droit des personnes

#### Renforcer la prévention : loi du 2 août 2021

- DUERP
- PAPRI Pact
- MEE et lutte contre la désinsertion professionnelle
- Passeport prévention
- SPST

#### Le rôle des différents acteurs de prévention conviés à la CSSCT

- Inspection du travail, SPST, CARSAT...

#### Les risques professionnels

- Risques physiques
- Risques liés aux horaires atypiques
- Risques chimiques
- RPS
- Risques biologiques
- Nouveaux risques (hyperconnexion, cyberattaque, réchauffement climatique, risque d'attentat)
- Ateliers

#### Loi du 2 août 2021 : Objectif QVCT

- Atelier : Comment élaborer un questionnaire QVCT

#### Le référent harcèlement sexuel du CSE : Définition, bilans, étude de cas

- Le cadre juridique
- Apport conséquent de la loi du 2 août 2021
- Comportements fautifs
- Atelier

#### Les mesures réglementaires face au harcèlement

- Convention collective, règlement intérieur
- Rôles de l'employeur et du référent
- Rôles du CSE et de sa CSSCT

#### Les procédures et déclarations prévues en cas de harcèlement sexuel

- Procédure de plainte et rôle du management
- Enregistrement des faits, interviews, enquêtes, courriers
- Déclaration d'accidents du travail
- Les outils de référence

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

#### DATES

23 au 25 octobre 2024

#### ESPACE DE FORMATION

Paris-Montparnasse

DURÉE  
3 jours

2340 € ht  
repas inclus

RÉF. MCSE

Référent santé  
au travail

#### OBJECTIF

Devenir un acteur de la démarche de prévention de l'entreprise et assurer pleinement son mandat au sein du CSE et de la CSSCT (si elle existe). Niveau de sortie visé : être opérationnel sur le terrain (inspections, enquêtes accidents...) et force de proposition dans les réunions CSE-CSSCT

#### COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Proposer et conduire des actions de prévention en santé sécurité et risques professionnels
- Maîtriser les rôles et attributions du CSE, de la CSSCT dans le cadre de ses missions santé-sécurité et conditions de travail confiées par le CSE
- Connaître les droits, les devoirs et les obligations des élus (CSE et CSSCT) et de l'employeur
- S'approprier les méthodes et outils à jours (loi du 2 août 2021) pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail (DUERP, PAPRI Pact, analyse des accidents du travail, passeport prévention, actions MEE...)

#### PUBLIC CONCERNÉ

- Membres réélus du CSE (renouvellement de mandat)
- Membres réélus de la CSSCT (renouvellement de mandat)



## INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF





Formation animée par :  
**NATHALIE PILOT**

- Ingénieur prévention sécurité
- Consultante en prévention des TMS, RPS et QVT
- Intervenant en prévention des risques professionnels - IPRP

«Je vous propose d'approfondir et d'élargir votre connaissance de la CCST pour devenir un membre opérationnel et force de proposition (Le résultat des travaux des membres de la CSSCT étant transmis au CSE). Également, de mettre la CSSCT dans l'équation, pour faire face aux problématiques liées à la crise sanitaire et économique. Tout au long de la formation, je suis dans l'échange avec vous, dans le partage d'expériences.»

Nathalie PILOT

Pré-requis : Aucun

## LES + DE VOTRE FORMATION



### VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.



### VOTRE CONSULTANTE

J'anime ma formation en posant les questions clés. J'illustre les réponses avec des vidéos, des schémas, des articles issus de ma recherche réglementaire et scientifique, de récents comptes rendus de justice....Je démontre l'utilité des repères théorique transmis et de l'art oratoire, à travers plusieurs ateliers pratiques bien ciblés.



### VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

### Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S



## HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.  
Les formations se terminent à 17h10.



## ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.



## PLANS D'ACCES



**Votre contact**  
Anne-Françoise ALLAIN  
02 43 23 09 23 - [formation@c3s.fr](mailto:formation@c3s.fr)

[www.c3s.fr](http://www.c3s.fr)